COMPTE RENDU DU CONSEIL DES DELEGUES DU JEUDI 10 DECEMBRE 2015.

Nous demandons aux délégués d'évoquer, avec leurs camarades, les différents points discutés lors de ce conseil. Grâce à ce compte rendu, les délégués pourront facilement, en heure de vie de classe par exemple, rapporter aux élèves de leur classe le déroulement de cette réunion fort importante pour la vie du collège.

<u>Sont présents à ce conseil</u>: L. Coëtmellec, intendante ; Ph. Chamaillard, CPE ; V.Mignon, principale adjointe ; J.L.Rablot, principal ainsi que les 52 délégués attendus.

<u>Ordre du jour</u>: les sujets abordés découlent des idées, des interrogations et des doléances des élèves abordées lors des réunions de préparation aux conseils de classe. Cependant, les quatre premiers sujets seront proposés par le CPE.

Présentation des thèmes qui seront évoqués:

- La collecte de bouchons au sein de notre collège.
- Travail sur le harcèlement à l'école
- Travail de réflexion sur le rôle des délégués avec quelques élèves.
- Informations sur de nouveaux bancs et sur une nouvelle sonnerie.
- Un nouveau bâtiment « préfabriqué »
- La nouvelle salle 106
- Questions sur le self service (tables, nourriture et dégradations...).
- Interrogations sur les voyages à Rome et en Grande Bretagne.
- Le garage à bicyclettes.
- Soucis avec les transports scolaires.
- Utilisation des téléphones portables au foyer des élèves.
- Utilisation du terrain sportif et installation de structures sportives sur la cour.
- Les jeux au foyer des élèves.

La collecte de bouchons au sein de notre collège.

Depuis quelques années scolaires, trois petits bidons blancs posés les uns sur les autres, créent une petite colonne de récupération de bouchons en plastique dans le hall d'entrée du collège... Une association gérée par une maman d'élève s'occupe de collecter ces bouchons qui sont, par la suite, revendus à une entreprise de recyclage de plastique. L'argent ainsi récupéré permet d'acheter et de donner, à des enfants et des adultes handicapés, des chiens spécialement éduqués et entraînés pour leur apporter de l'aide (prendre des objets, ouvrir une porte, apporter un téléphone, aider les personnes dans les magasins, accompagner les enfants dans les collèges, au lycée ...). Chiens exceptionnels mais d'un coût très élevé.

Ainsi le collège, pour aider cette association de bénévoles, a donné son accord pour recevoir ces petits bidons de collecte.

Merci aux élèves qui voudront bien ramener leurs bouchons collectés chez eux afin d'aider les personnes handicapées dans l'acquisition de ces chiens d'exception.

Travail sur le harcèlement à l'école.

Le CPE présente aux élèves les documents écrits (trame de l'intervention des délégués en faveur de leurs camarades de classe, complétée de deux diapositives à projeter) et évoque les trois films vidéos stockés sur une clef USB. Tous ces supports ont pour thème le harcèlement à l'école. Depuis deux ans, entre 15 et 20 classes profitent, chaque année, de cette sensibilisation réalisée par leurs délégués.

Ainsi, lors d'une vie de classe, les délégués ont la possibilité de projeter les diapositives et les trois films à leurs camarades, tout en s'aidant de la trame d'intervention rédigée par le CPE. Chaque délégué volontaire, peut emprunter la clef USB auprès de Philippe Chamaillard afin de proposer les trois vidéos aux élèves.

Cette proposition est essentiellement à destination des classes de 6° puisqu'ils n'ont pu suivre cette formation l'an dernier. Les délégués des niveaux supérieurs peuvent aussi refaire cette intervention, s'ils le souhaitent... Le matériel est à leur disposition au bureau du CPE.

Les délégués de 6° seront pris en charge par le CPE ultérieurement, afin de leur expliquer, plus précisément, le déroulement possible pour cette séance en faveur de leurs camarades.

Travail de réflexion sur le rôle des délégués avec quelques élèves.

Philippe Chamaillard souhaite monter un petit groupe de travail (un élève par niveau) afin de distribuer puis de collecter et d'analyser le questionnaire à destination des délégués réalisé l'année passée. L'objectif de ce questionnaire est de connaître le ressenti des représentants des élèves sur les élections, la formation et la fonction de délégués dans notre établissement.

Participeront à ce groupe : Bastien Freitas Dos Santos de 6C, Madison Blouin de 5D, Mathieu Quinveros de 4A et Elsa Beaudusseau de 3C.

Informations sur de nouveaux bancs et sur une nouvelle sonnerie.

Comme déjà évoqué lors des derniers Conseils des Délégués, notre intendante nous rappelle que de nouveaux bancs pourront être installés au niveau de notre collège grâce à l'aide financière de l'Association des Parents d'Eleves. Toutefois, Laurence Coëtmellec souligne qu'il sera impossible d'installer ces nouveaux bancs dans le hall ou dans les couloirs, faute de place ... Nous avons de plus en plus d'élèves dans les bâtiments, de plus en plus d'armoires de casiers au rez-de-chaussée et il serait insouciant, en terme de sécurité, de rajouter des bancs dans ces espaces de circulation. Les nouveaux bancs seront donc installés sur la cour.

Selon notre intendante, seul un courrier d'autorisation émanant du propriétaire du collège – le Conseil Départemental du 49 - manque encore pour l'installation d'un nouveau système permettant la diffusion d'une nouvelle sonnerie. Ainsi, plusieurs sonneries musicales seront accessibles et, une fois le système opérationnel, les membres du Conseil des Délégués choisiront celle qui leur semblera être la plus agréable. L'installation se déroulera probablement en Février ou Mars.

Un nouveau bâtiment « préfabriqué ».

Les élèves demandent des précisions sur le nouveau bâtiment qui devrait être construit dans de notre établissement. M.Rablot précise que deux nouvelles salles de classe seront disposées dans un ensemble modulaire que l'on appelait anciennement un « préfabriqué ». Ce nouveau bâtiment sera de grande qualité et se situera sur l'arrière du collège, à côté du pas de tir à l'arc, sur l'espace engazonné. Les travaux débuteront après les vacances de Noël et les salles seront mises en service, probablement, à la rentrée 2016/2017.

La nouvelle salle 106.

Comme il manquait une salle de SVT, le Conseil Départemental a donné son accord pour la transformation d'une salle banalisée (c'est-à-dire qui peut servir à plusieurs matières différentes) en un salle de sciences. Ainsi des travaux ont transformé la salle 106, souvent dévolue à l'histoire et à la géographie en une salle de biologie. Quelques élèves trouvent dommage qu'il n'y ait pas de rebords sur les paillasses comme en salles 101 et 103 ... Cependant, d'autres élèves trouvent que ces fameux rebords sont particulièrement dérangeants lors des travaux de groupe...

Questions sur le self service (tables, nourriture, dégradations ...).

Les délégués demandent s'il serait possible de rajouter des tables supplémentaires dans le self service. La réponse de Mme Coëtmellec est négative car la capacité maximale d'accueil des élèves est très certainement atteinte ; en terme de sécurité, il est donc impossible de suivre cette idée qui pourrait paraître bonne.

Les élèves ont aussi noté qu'il y avait moins de choix, au niveau des plats proposés, que les années passées... Notre intendante le reconnaît très volontiers, cette initiative ayant été prise afin d'accélérer le passage des demi-pensionnaires. Moins il y a de choix, plus vite les élèves passent le long de la file de service. Nous avons de plus en plus de collégiens qui déjeunent au collège (près de 95 % des 710 élèves) et nous essayons de gagner un peu de temps afin de faire passer tous les élèves dans un laps de temps raisonnable.

D'autre part, notre collège accueille un nouveau chef cuisinier, M.Lepage qui arrive d'un restaurant universitaire donc destiné à des étudiants adultes; au fil du temps, il apprend à connaître les goûts du public collégien adolescent et à mieux percevoir ce que les élèves aiment ou apprécient moins en terme d'alimentation. Cependant, le collège tient aussi à faire découvrir de nouveaux goûts au travers de préparations que les élèves ne connaissent pas toujours.

La boîte à idées devrait aussi reprendre du service à l'entrée du restaurant des élèves.

Il est à noter qu'il y a toujours plus de choix à 12h qu'au service de 13h. A midi, il reste parfois des entrées ou des desserts de la vieille et à 13h, les plats qui ont eu le plus de succès sont parfois en nombre très restreint... Difficile de prévoir ce qui va plaire aux élèves pour en faire en plus grand nombre et impossible de tout produire en très grande quantité car on risquerait d'être obligé de jeter énormément de nourriture.

Pour quelques classes de 3°, la vie scolaire est obligée de faire passer les élèves sans suivre la file d'attente car, certains jours, ces classes n'ont que 45 minutes pour déjeuner et se détendre un peu. Ainsi ces grands élèves ne « trichent » pas, mais sont très pressés. La vie scolaire essaie de leur faire gagner un peu de temps en leur évitant d'attendre.

Laurence Coëtmellec tient à faire une annonce par rapport à l'état parfois dégradé du self service... Souvent les agents du collège retrouvent des aliments dans les pichets, des déchets sur le sol, de la vaisselle sale abandonnée sur les tables, des aliments sur les radiateurs, des salissures extrêmes dans le micro onde... Les adultes se plaignent de ces comportements indélicats mais les élèves aussi s'en plaignent : certains n'osent même plus boire le contenu des pichets car certains recrachent de l'eau dedans ou mettent des déchets dans ces derniers.

Pour ceux salissent mais qui se manifestent, il n'y a aura jamais de sanctions, par contre, pour ceux qui seront surpris, il y aura des punitions en conséquence. Cependant, ces dégradations sont l'affaire de tous et toutes, et les élèves se doivent aussi de contrer les écarts des autres et de prévenir les adultes. Celui qui regarde les autres commettre des dégradations et qui n'intervient pas ou n'avertit pas les adultes est aussi complice de ce genre de débordements.

<u>Ces soucis récurrents devraient faire l'objet d'une heure de vie de classe avec le professeur principal (demande de notre Principal).</u>

Interrogations sur les voyages à Rome et en Grande Bretagne.

Le voyage pour Rome est compromis, car nous avons peu d'élèves latinistes cette année qui pourraient participer à celui-ci. Nous pourrions nous joindre à un autre collège afin de partir en Italie mais les autres établissements sont réservés car les subventions du Conseil Départemental pour les voyages n'ont pas été encore attribuées pour cette année. Si nous partions uniquement avec les élèves du collège Molière, le coût du voyage serait beaucoup trop élevé car le car serait loin d'être rempli.

Pour l'autre voyage en Italie, il s'agit d'un échange entre Beaufort en Vallée et la ville italienne de Travagliato. Ce voyage est moins cher car l'hébergement est assuré dans les familles des élèves italiens. Cette année, cela concerne la classe de 5F.

Le voyage à Londres est, quant à lui, annulé à cause de soucis de sécurité. Il sera remplacé par un autre voyage dans un autre pays anglophone.

Le garage à bicyclettes.

Les délégués ont relevé une certaine usure au niveau des plaques de plastique qui protègent les bicyclettes. En plus de l'usure, certains élèves ont dégradé les plaques en les soulevant pour récupérer des balles de tennis. C'est une des raisons pour lesquelles l'accès au parvis du collège est désormais interdit. A ces dégradations viennent s'ajouter celles sur les vélos... Il est rappelé aux élèves, qu'en aucun cas, il ne faut laisser des ustensiles amovibles sur les engins (éclairage, tendeur, pompe ...) car ceux -ci risquent de disparaître... De même les bicyclettes doivent être attachées avec un cadenas ... Ce qui reste rare... Ce geste évite les vols et les plaisanteries (déplacement du vélo ou utilisation sans l'accord du propriétaire).

Soucis avec les transports scolaires.

De nombreux soucis sont évoqués par les représentants des élèves : retard le matin avec les cars 3, 6 et 9 ; manque de place pour les cars 1 et 3 (le mercredi matin pour ce dernier) ; les cars 1 et 8 passent plus tôt que les horaires annoncées sur le site Internet du département.

Depuis ce conseil, M.Rablota pris contact avec les transporteurs afin que tous ces dysfonctionnements soient réglés à la reprise Janvier 2016. Le transporteur Voisin rappelle, concernant les passages "trop tôt" au arrêt le matin qu'il est recommandé aux élèves de se présenter à l'arrêt 10 minutes avant l'horaire officiel

Utilisation des téléphones portables au foyer des élèves.

Le Règlement Intérieur interdit l'utilisation des téléphones portables dans tout l'établissement, donc y compris au foyer des élèves. Ce lieu proposé aux élèves ne peut se soustraire à la Loi générale du collège.

De plus, le collège se doit de contrôler tous les contenus des ordinateurs qui sont accessibles aux élèves sur son périmètre. Or la quasi-totalité des téléphones sont désormais en lien direct avec Internet et nous ne pouvons, nous adultes, contrôler ce que les élèves consultent avec leur smart phone. Il est donc normal que l'accès à ces outils multimédias soit interdit dans l'enceinte d'un collège.

Si toutefois, une urgence se manifeste, les élèves peuvent utiliser leurs téléphones en vie scolaire ou à l'accueil du collège.

Utilisation du terrain sportif et installation de structures sportives sur la cour.

Toute activité sportive se doit d'être encadrée par un enseignant d'EPS... Il est donc possible d'utiliser le terrain sportif mais uniquement sous la surveillance d'un professeur. Le mieux est de participer aux créneaux UNSS (à voir avec les enseignants d'EPS) afin de pratiquer un peu plus de sport.

L' installation de structures sportives dans la cour d'établissement scolaire n'est guère possible suite à des accidents gravissimes lors de jeux entre élèves.

Les jeux au foyer des élèves.

Les élèves qui fréquentent le foyer trouvent qu'il serait intéressant d'acheter quelques nouveaux jeux. Le CPE, trésorier du Foyer Socio Educatif –le FSE- approuve cette idée. Huit élèves veulent bien se réunir dans le but de choisir de nouveaux jeux : Raphaël Huet 5B, Madison Blouin 5D, Lubin Moquart 6A, Simon Baunez 5H, Erwan Viau 6A, Théo Lefevre 5C, Laura Lavergne 5F et Emile Guillon 5H.

M.Rablot conclut le conseil en évoquant quelques retours des conseils de classe : de nombreuses classes ont été perturbées remarquer par de gros écarts de bavardages en cours. 14 avertissements ont été donnés à des élèves de 6° et de 5° suite à ces débordements mais aussi suite à des manquements au travail (les chiffres sont similaires pour le niveau 4°/3°). Dans les salles de classe et d'étude, de trop nombreux papiers jonchent le sol et des taches de blanco liquide (alors que celui-ci est strictement interdit par le Règlement Intérieur) se multiplient sur les tables. Il est regrettable qu'une vingtaine d'élèves, qui ne respectent pas les lois de l'établissement, entachent l'image du collège et perturbent la vie des autres collégiens.

Secrétaires de séance : Elsa Beaudusseau et Philippe Chamaillard.